



Montreuil, le 28 janvier 2013

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la réforme de l'État, de la
décentralisation et de la fonction publique

Objet : Annexe recrutement et situation des Ouvriers d'État

Ministère de la défense

9e BSAM de Draguignan : cet établissement se retrouve en pénurie de mécaniciens pour assurer les missions de l'aviation légère de l'armée de terre. Elle opère actuellement des recrutements en contractuels 84-16. Les premiers contrats devraient être signés pour le 1er février 2013. Il y a donc urgence pour le gouvernement d'autoriser ses recrutements en ouvriers de l'État.

La CGT revendique l'intégration dans le corps des ouvriers de l'État de tous les contractuels 84-16 recrutés dans les emplois techniques.

Le nombre de missions et le nombre important d'établissements ne permet pas de détailler les besoins urgents en recrutement.

Ce sont en moyenne 2000 départs en retraite ou en indemnité de départ volontaire constatés ces dernières années à la défense. Ne pas reprendre le recrutement provoquera dans les cinq prochaines années la réduction de la moitié des effectifs mettant ainsi en péril les missions. La CGT revendique que tout départ à la retraite d'un ouvrier de l'État soit remplacé poste par poste par un ouvrier de l'État.

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Ouvriers des parcs et ateliers

Dans les services routiers des Directions Interdépartementales des Routes, les OPA ont été mutés par défaut et de manière très disparate suite au transfert des parcs aux départements. Il y a urgence d'organiser une politique d'entretien et de maintenance des matériels assurée par des agents publics ce qui impliquerait 200 à 300 emplois supplémentaires de techniciens, de mécaniciens, d'emplois spécialisés dans les travaux publics, de magasiniers...

Dans les services maritimes, il y a actuellement 16 postes vacants mais afin de répondre aux besoins, il faudrait embaucher une cinquantaine d'OPA sur des emplois d'électriciens pour le balisage, de chaudronniers, soudeurs, tourneurs-fraiseurs, etc.

Dans les services navigations, depuis 2003 on peut estimer entre 150 et 200 emplois dont les missions ont été supprimées (externalisées). Il s'agit d'emplois d'électriciens, d'hydrauliciens, d'automaticiens, d'informaticiens, de mécaniciens, de soudeurs, etc.

Dans les CETE Labo, au CETMEF, dans le cadre de la création du futur établissement public CEREMA, nécessité de recruter une trentaine de techniciens spécialisés dans les domaines de l'électronique, des mesures physiques, de la mécanique, de l'informatique, de la géologie, de la mécanique des sols, etc.

Globalement au ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, les besoins à minima pour combler les postes vacants sont de l'ordre de 120 et de l'ordre de 500 à 600 pour répondre aux besoins de services publics et ne pas abandonner les missions.

Ouvriers des Parcs et ateliers Ministère Écologie	Postes vacants sur réseau mobilité ministère	Besoins supplémentaires pour assurer le fonctionnement des services	Besoins globaux
services routiers DIR	44	250	294
Services maritimes DIRM	16	40	56
services navigation	39	150	189
CETE Labo - CETMEF	7	20	27
DREAL-DEAL-DDT-	11		11
Centre National Ponts de Secours	2		2
Totaux	119	460	579

Direction générale de l'Aviation civile (DGAC) Météo France

Depuis de nombreuses années et ce même avant la mise en place de la RGPP, les recrutements autorisés à la DGAC et à Météo France couvrent en moyenne entre un tiers et un quart des départs en retraites réellement constatés.

Dans un premier temps les réorganisations et l'engagement des personnels ont permis de préserver les activités ouvrières dans un certain nombre de secteur y compris sur les missions opérationnelles nécessitant diverses habilitations spécifiques ou autorisations d'exercice.

Avec l'arrêt total des recrutements en 2012 nous sommes arrivés à la limite du possible et plusieurs établissements ou services ne peuvent plus faire face aux missions prioritaires sans dégrader très fortement les conditions de travail des ouvriers. Repos et congés sont devenus difficiles à gérer et la moindre maladie met en péril l'activité.

Pour ce qui est des missions de maintenances de nos installations, les externalisations à des sociétés privées sont de plus en plus nombreuses entraînant des surcoûts, des pertes de réactivités sur les anomalies nécessitant une intervention immédiate et de connaissance de nos matériels, réseaux et systèmes.

Dans ce contexte le nombre de postes ouvriers laissé vacant a explosé et les services annulent ou reportent de plus en plus de maintenances préventives pour se concentrer sur les curatives quand ils le peuvent. Cela annonce à court terme une dégradation inexorable et accélérée des bâtiments et matériels techniques.

Pour toutes ces raisons nous vous demandons d'autoriser dans l'urgence un recrutement de 50 ouvriers d'État et de prévoir à moyen terme 80 embauches supplémentaires.

Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Depuis plus de 75 ans, des ouvriers d'État assurent des activités techniques au sein de l'IGN en lien avec les missions relatives à la description géographique du territoire national. Les spécialités exercées portent aussi bien sur les techniques d'imprimerie, d'entretien aéronautique, de collecte et de traitement d'informations géographiques, d'informatique, de support divers (logistique, commercial, administratif).

Depuis plus de 15 ans, une volonté politique néfaste a systématiquement expulsé les ouvriers des activités de support au profit de l'externalisation ou sous couvert de la recherche explicite d'un moins disant social.

Avec l'arrêt du recrutement sur concours dans le cycle de formation des DRPI (Dessinateurs Restituteurs Photo-Interprètes) à l'ENSG depuis 2010, c'est la fermeture de la dernière voie de recrutement restée permise en ces temps de RGPP.

En 2012, il y a eu 6 embauches effectuées dans le corps ouvrier de l'IGN, aucune pour 2013 et au moins une sera assurée pour 2014. Durant les cinq dernières années, l'essentiel de la baisse des effectifs de l'IGN sous le diktat de la règle du "1 sur 2" a été réalisé sur le dos du corps ouvrier avec des contingents annuels de plus de 30 départs en retraite d'ouvriers non remplacés.

Depuis l'incorporation de l'Inventaire Forestier National dans l'établissement, des exigences techniques nouvelles, de haut niveau, dans les spécialités forestières sont venues se rajouter à ce cadre historique. Le scandale de la situation précaire faite aux personnels contractuels a mis en relief l'incapacité de la tutelle Agriculture à créer un cadre statutaire stable permettant d'embaucher et de garantir une carrière correcte à des agents qualifiés.

Aujourd'hui, pour ces agents de ces spécialités (photo-interprètes, collecteurs de terrain) la CGT Ouvrier-Maîtrise de l'IGN revendique une embauche ou une titularisation sous statut ouvrier. On soulignera au passage la facilité de mise en œuvre comparativement à la lourdeur des recrutements dans une filière fonctionnaire.

Aujourd'hui, pour l'ensemble des activités de l'IGN, la CGT revendique :

- la reprise des recrutements via l'ENSG (École Nationale des Sciences Géographiques) avec un cycle DRPI en phase avec les exigences techniques actuelles ;
- la reprise des recrutements dans toutes les spécialités où le recourt à des professionnels qualifiés est nécessaire (imprimerie, aéronautique, information géographique et forestière, informatique, etc.)

Le nombre nécessaire d'embauches pour assurer le renouvellement des générations du corps ouvrier, comme pour la réalisation des missions s'établit à une vingtaine par an minimum.

Ministère de l'intérieur

800 ouvriers d'État sont actuellement quantifiés au sein des ateliers de SGAP et leurs annexes, les CRS qui emploient des ouvriers d'État cuisiniers, la sécurité civile pour exemple : Nîmes et Asnières, les ESOL de Mery sur Oise, de Jarnac, de la Valentine, la base d'avions de la sécurité civile de Marignane, l'héliport de Paris.

Nous affirmons le besoin urgent de recruter des personnels ouvriers de l'État pour permettre le maintien de toutes les missions régaliennes qui leur incombent ! Leur vocation allant de l'entretien des véhicules terrestres en passant par l'aviation, l'armement, l'habillement la manutention le stockage de munition ainsi que la logistique France Métropole DOMTOM, la restauration et pour finir l'imprimerie nationale du ministère de l'Intérieur.

Un exemple : L'ECLPN de Limoges, Établissement Central de la Logistique de la Police Nationale, qui comprend l'Atelier central Automobile : cet établissement neuf, inauguré en 2012 a eu la faveur du ministère de l'intérieur par une dotation immobilière et un investissement en outillage ultra moderne pour l'aménagement de 400 véhicules par an pour la police, gendarmerie et les douanes.

Pour pallier la pénurie de personnel, il est effectué ponctuellement des recrutements de vacataires sous contrat de 6 mois ou des CDD de 3 ans de contrats. La polyvalence y est permanente.

Autre exemple : une machine de découpe de meuble et plancher d'une valeur d'environ 500 000 € qui ne fonctionne pas ! Motif le manque de personnel ! Conséquence les meubles et plancher sont sous-traités dans le privé. La priorité étant donnée au montage des véhicules en chaîne, les menuisiers sont affectés à d'autres tâches, montage des faisceaux électriques dans les véhicules car nous n'avons pas suffisamment d'électriciens.

En électricité, achat d'une machine pour effectuer les faisceaux électriques mais pour 2013 les travaux seront sous-traités pour cause de pénurie d'électriciens dénoncé précédemment.

Ce sont plus de 800 postes d'ouvriers de l'État qui se sont éteints au ministère de l'intérieur en dix années. Le gel d'emploi induit la perte d'un savoir-faire et est une entrave au bon fonctionnement des services de police, gendarmerie et douane qui sont devenus des clients et non plus des utilisateurs ou usagés des prestataires ateliers de réparations automobile SGAP, ESOL, A.C.A. etc.

Nous demandons prestement l'arrêt du moratoire du gel d'emploi des ouvriers d'État, l'intégration de tous les personnels techniques contractuels et vacataires dans le corps ouvriers d'État ainsi qu'une embauche conséquente pour pallier le déficit de personnel.

Ministère des finances

Monnaie de Paris

Dans le cadre de la sortie d'un budget annexe, la CGT a défendu les statuts - ouvriers d'État et fonctionnaires - des personnels. Elle constate que le changement juridique en EPIC a également été l'occasion dans le cadre des contrats de plan avec l'État d'interdire les recrutements sous statut ouvrier.

Aujourd'hui le recours à l'intérim sur le site de Pessac équivaut à 9 ETP en 2012. Elle demande un examen et des discussions pour des emplois en CDI.